

## Le seul moyen d'arrêter le sida, c'est vous !

**Numéro d'inventaire :** 2019.37.37

**Auteur(s) :** Aides (France)

**Type de document :** imprimé divers

**Période de création :** 1er quart 21e siècle

**Date de création :** 2002

**Inscriptions :**

- titre : Le seul moyen d'arrêter le sida, c'est vous ! Votre délégation AIDES AIDES - Association Reconnue d'Utilité Publique par décret 9/08/90 Tour Ensor - 14, rue Scandici - 93508 PANTIN cedex T : 0820 160 120 (0,12 €/min) - F : 01 41 83 46 59 Internet : [Http://www.aides.org](http://www.aides.org) - E-mail: [aides@aides.org](mailto:aides@aides.org)(couverture)

- logo : Aides(couverture)

**Matériaux et technique(s) :** papier

**Description :** Plaquette en trois volets, illustrée

**Mesures :** hauteur : 21 cm

largeur : 10,1 cm

**Notes :** Plaquette de présentation générale d'AIDES, recensant notamment les actions en France et à l'étranger ainsi que la documentation disponible.

**Mots-clés :** Éducation à la santé et à la sexualité

**Historique :** Ce document fait partie de la collecte LGBT initiée en 2018 et poursuivie en 2019.

**Représentations :** figure : manifestation

**Autres descriptions :** Langue : français

## Qui sommes-nous ?

AIDES est la première association européenne de lutte contre le sida. Dès son origine, l'objectif de l'association a été de réunir les personnes touchées par le sida et leur entourage pour leur permettre de s'organiser face à ce nouveau fléau. Aujourd'hui, AIDES est présente dans 76 villes en France métropolitaine.

**AIDES soutient** les personnes infectées et affectées par le VIH/sida.

**AIDES informe** les personnes les plus vulnérables face au sida.

**AIDES alerte** les pouvoirs publics sur les défaillances du système de soins.

**AIDES mobilise** des centaines de volontaires pour que le sida reste une priorité de santé publique.

Pour plus d'information : [communication@aides.org](mailto:communication@aides.org)



## Nous contacter...

**Numéro national AIDES 0820 160 120** (0,12 €/min)

### Les régions AIDES

Aquitaine Limousin : [aidesaquitinelimousin@aides.org](mailto:aidesaquitinelimousin@aides.org)

Grand Centre : [aidesgrandcentre@aides.org](mailto:aidesgrandcentre@aides.org)

Grand Est : [aidesgrandest@aides.org](mailto:aidesgrandest@aides.org)

Grand Languedoc : [aidesgrandlanguedoc@aides.org](mailto:aidesgrandlanguedoc@aides.org)

Nord Ouest : [aidesnordouest@aides.org](mailto:aidesnordouest@aides.org)

Ouest : [aidesouest@aides.org](mailto:aidesouest@aides.org)

Paca : [aidespaca@aides.org](mailto:aidespaca@aides.org)

Rhône Alpes Auvergne : [aideshonealpesauvergne@aides.org](mailto:aideshonealpesauvergne@aides.org)

### AIDES en Ile-de-France

Délégation Hauts-de-Seine : [aides92@aides.org](mailto:aides92@aides.org)

AIDES Ile-de-France : [aidesidf@aides.org](mailto:aidesidf@aides.org)

Un numéro vert est également à votre disposition pour toutes vos questions sur le sida :



## Nous soutenir...

**Vous pouvez nous rejoindre dans la lutte contre le sida :**

### En devenant volontaire à AIDES

Une formation est dispensée aux volontaires de l'association pour les aider à mieux comprendre les enjeux de l'épidémie et à répondre aux besoins des personnes touchées par le sida.

Adressez-vous à la délégation régionale la plus proche de votre domicile qui vous indiquera les prochaines sessions de formation.



### En nous soutenant financièrement

#### Comment faire un don à AIDES

##### • Vous pouvez nous adresser un don par chèque à :

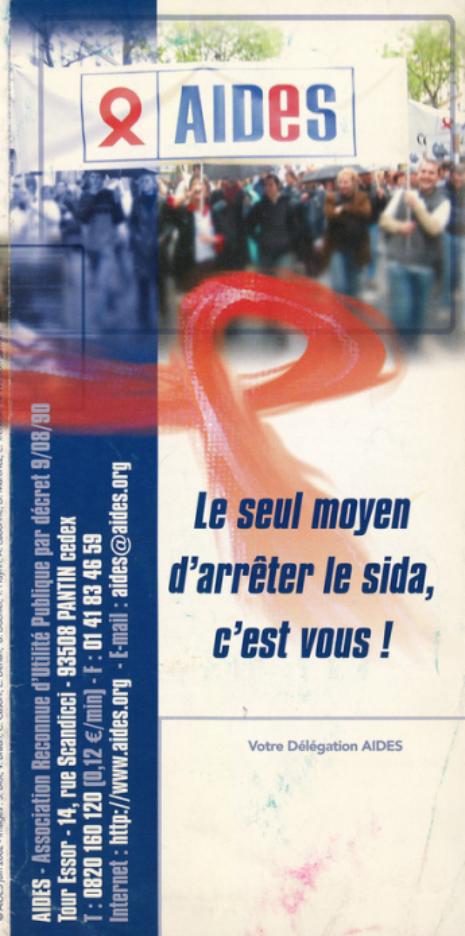
AIDES - Service des donateurs  
Tour ESSOR - 14, rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX  
T : 01 41 83 46 54 - E : [dons@aides.org](mailto:dons@aides.org)

##### • Ou sur CCP Paris 2135 B

##### • Vous avez également la possibilité de faire un don en ligne sur notre site : [www.aides.org](http://www.aides.org) (paiement totalement sécurisé).

#### Avantages fiscaux

AIDES est une association reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1990. Pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt à hauteur de 60 % dans la limite de 400 € (2 624 FF). Au-delà de 400 € (2 624 FF), la réduction d'impôt est de 50 % dans la limite de 10 % du revenu net imposable.



Votre Délégation AIDES